.

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

Commune

La Roque-en-Provence

Alpes-Maritimes

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 14-10-2021

L'an deux mille vingt et un, le 14 Octobre à 20h00 heures,

Nombre de conseillers

-	En exercice	6
-	Présents	5
-	Votants	5
-	Absents	1
-	Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - Absente non éxcusé - MIRONNEAU Nathalie -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 11/10/2021 Date d'affichage : 11/10/2021

Objet: Report remboursement solde emprunt FCTVA (Crédit Agricole) - D_2021_09_02

Monsieur Le Maire expose, que suite au remboursement incomplet du FCTVA la Commune ne sera pas en situation de remboursé le dis emprunt.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de solliciter la prorogation d'une année du solde de l'emprunt susdit.

Après en avoir délibéré,

-APPROUVE à l'unanimité cette proposition.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI

AR Prefecture

Publié le 18/10/2021



AR Prefecture

006-210601076-20211014-D_2021_10_02-DE Reçu le 18/10/2021 Publié le 18/10/2021